

CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE

32

—
2024



SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
Agence wallonne du Patrimoine

MOYEN ÂGE

Chaudfontaine/Vaux-sous-Chèvremont : fouille préventive sur la colline de Chèvremont. Premiers jalons d'une redécouverte de l'abbaye fortifiée du Premier Moyen Âge

Denis HENRARD, Line VAN WERSCH,
Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER,
Alexandre CHEVALIER, Florence CLOSE,
Olivier COLLETTE, Nemo DE CLERCQ,
Emmanuel DELYE, Patricia GILLET, Carole HARDY,
Arthur HEIMANN, Caroline LAFOREST,
Pierre LESAGE et Sophie LOICQ

La fin misérable de Chèvremont a constamment attiré sur lui les regards des historiens. Ne serait-il pas temps que les archéologues s'en occupassent à leur tour, et l'Institut ne pourrait-il faire exécuter des fouilles sur l'emplacement de cette ancienne forteresse ? Plein de cette idée, je me suis rendu au lieu où elle s'élevait jadis, et j'ai été surpris de voir que le pied heurte des ruines à chaque pas (Héniaux, 1852-1853, p. 63).

Il n'en existe plus aucun vestige depuis longtemps, ce qui n'empêche pas F. Héniaux d'écrire, en 1872 [...] : « des restes considérables des murailles de Chèvremont subsistent encore [...]. On est frappé de leur caractère statique. ». Cela est faux, et l'était tout autant en 1872 qu'en 1904 (Kurth, 1905, p. 188).

Contexte de l'intervention

La colline de Chèvremont prend la forme d'un imposant promontoire en éperon qui domine la confluence de la Vesdre et de l'Ourthe avec la Meuse, à portée de vue de l'agglomération liégeoise. Elle occupe une place stratégique dans le paysage et accueille un des lieux de pouvoir les plus emblématiques du Premier Moyen Âge dans l'espace mosan.

Le potentiel de proéminence dans le paysage et de mise en défense du site est évident, tout comme sa situation stratégique (Van Ruymbeke & Nys, 2022), au croisement de voies terrestres importantes, l'une traversant le Condroz depuis Dinant vers Aix puis Cologne (Delye & Wymmersch, 2021, p. 379), l'autre reliant Tongres à Trèves en passant par Liège.

Un corpus solide de sources textuelles témoigne, par-delà les motivations politiques qui les ont vu naître, de l'occupation du site (sauf référence complémentaire dans le texte, voir à ce sujet Josse,

1988). La première mention du lieu est issue d'un diplôme de Charlemagne, édicté à Herstal en 779, qui confirme les donations octroyées à l'église Sainte-Marie de Chèvremont par son bisaïeu Pépin II (décédé en 714). Cette source, capitale pour l'histoire du site, qualifie la place de *Novo Castello*, suggérant que la colline est alors mise en défense. Le même texte nous apprend que l'église Sainte-Marie est alors desservie par une communauté de clercs, présidée par un abbé dont le nom est Hermenhard (Dopsch, Lechner & Tangl, 1906, p. 173-174). Précisons qu'aucune source en lien direct avec la fondation du site n'est conservée. Il faut attendre la *Genealogia Dagoberti*, rédigée au tournant des IX^e et X^e siècles, pour attribuer la création de l'abbaye et de la place forte au même Pépin II qui, toujours selon ce texte, y serait enterré (Carozzi, 1984, p. 256). La tradition qui voit Chèvremont comme lieu de résidence de ses parents, la future sainte Begge et Anségise, maire du palais d'Austrasie, est, quant à elle, plausible, mais repose sur des sources narratives du Moyen Âge central (Josse, 1988, p. 14-15). Quoi qu'il en soit, l'émergence du site de Chèvremont apparaît indissociable de celle des domaines voisins de Jupille, Liège et Herstal, qui jalonnent un espace mosan au cœur de l'accession au pouvoir du lignage arnulfo-pippinide (Josse, 1966).

Durant le Premier Moyen Âge, Chèvremont n'est pas spécifiquement qualifié de *palatium* et ne semble pas participer aux itinéraires récurrents de la cour carolingienne. En revanche, les textes s'accordent pour conférer à l'abbaye fortifiée un rôle politique de premier plan. Les annales franques y placent, en 741, l'emprisonnement de Griffon, fils de Charles Martel. Le traité de Meerssen, en 870, cite le *castellum* de Chèvremont dans la liste des abbayes de rang royal (Chantinne, Demeter & Mignot, 2018). À la fin du IX^e siècle, la forteresse sert également de refuge aux moines de Stavelot durant une incursion normande.

Au X^e siècle, Chèvremont joue un rôle militaire important dans les conflits qui égrènent la désintégration de la Lotharingie. La forteresse subit au moins quatre sièges entre 922 et 987. Le dernier en date, mené par l'évêque de Liège Notger et l'armée impériale

de Théophano, scelle le démantèlement définitif de la place forte. Dès 972, un diplôme d'Otton I^{er} avait donné l'abbaye Sainte-Marie, ainsi que toutes ses dépendances, à l'église d'Aix-la-Chapelle (Josse, 1988, p. 19).

Après 987, le site de Chèvremont quitte la sphère des sources produites dans les chancelleries carolingiennes puis ottoniennes et l'historiographie n'évoque plus d'activités sur le site. Au regard des textes, Chèvremont est déserté et ne connaît pas de réoccupation tangible avant la construction d'une chapelle par les Jésuites anglais à la fin du XVII^e siècle. Les vestiges de l'abbaye fortifiée gardent cependant une empreinte monumentale dans le paysage local, comme en témoigne le découpage parcellaire qui épouse le tracé de l'enceinte, ou encore le toponyme suggestif du lieu, dénommé « Derrière les Murs » sur le cadastre primitif (1830-1833) et le plan Popp (1842-1879). À l'heure actuelle, certains pans de murs de la muraille bordant le plateau s'offrent encore au regard sur plusieurs mètres de hauteur.

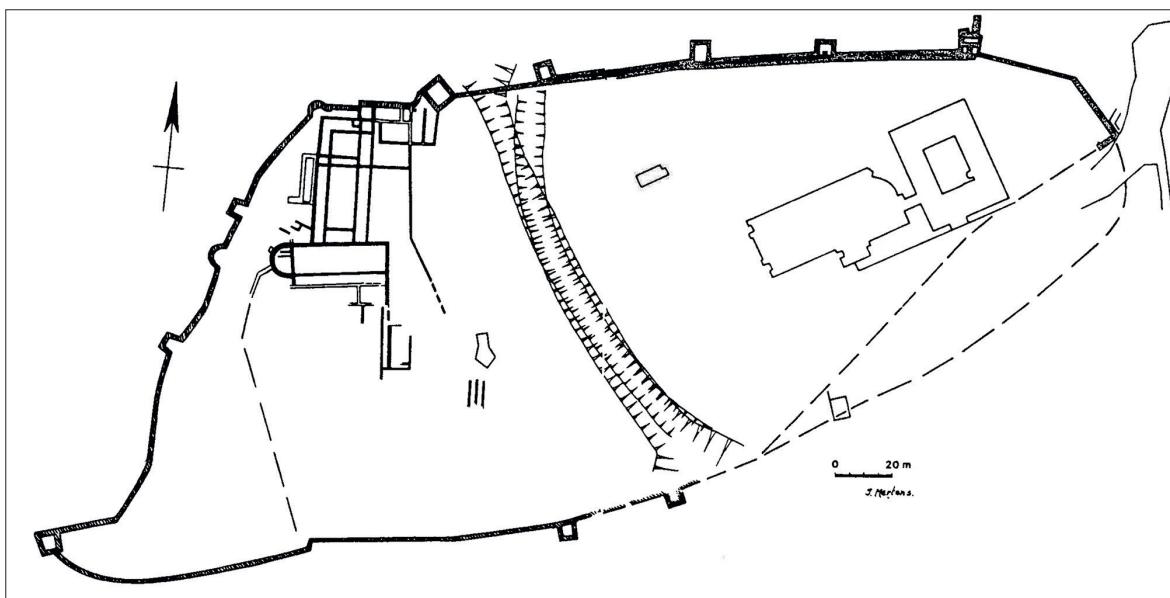
L'archéologie participe très vite à la construction de la mémoire du lieu. L'Institut archéologique liégeois débute ses investigations sur le site l'année même de sa fondation, en 1852 (d'Otreppe de Bouvette, 1852-1853). Fait remarquable pour l'époque, les maçonneries et les tombes découvertes aux alentours de la chapelle des Jésuites sont relevées en plan et leur niveau d'implantation côté en bonne et due forme (d'Otreppe de Bouvette, 1863-1864).

Depuis la fin des Temps modernes, la colline de Chèvremont est le point d'orgue d'un mouvement processionnel marial, d'origine locale, qui montera en

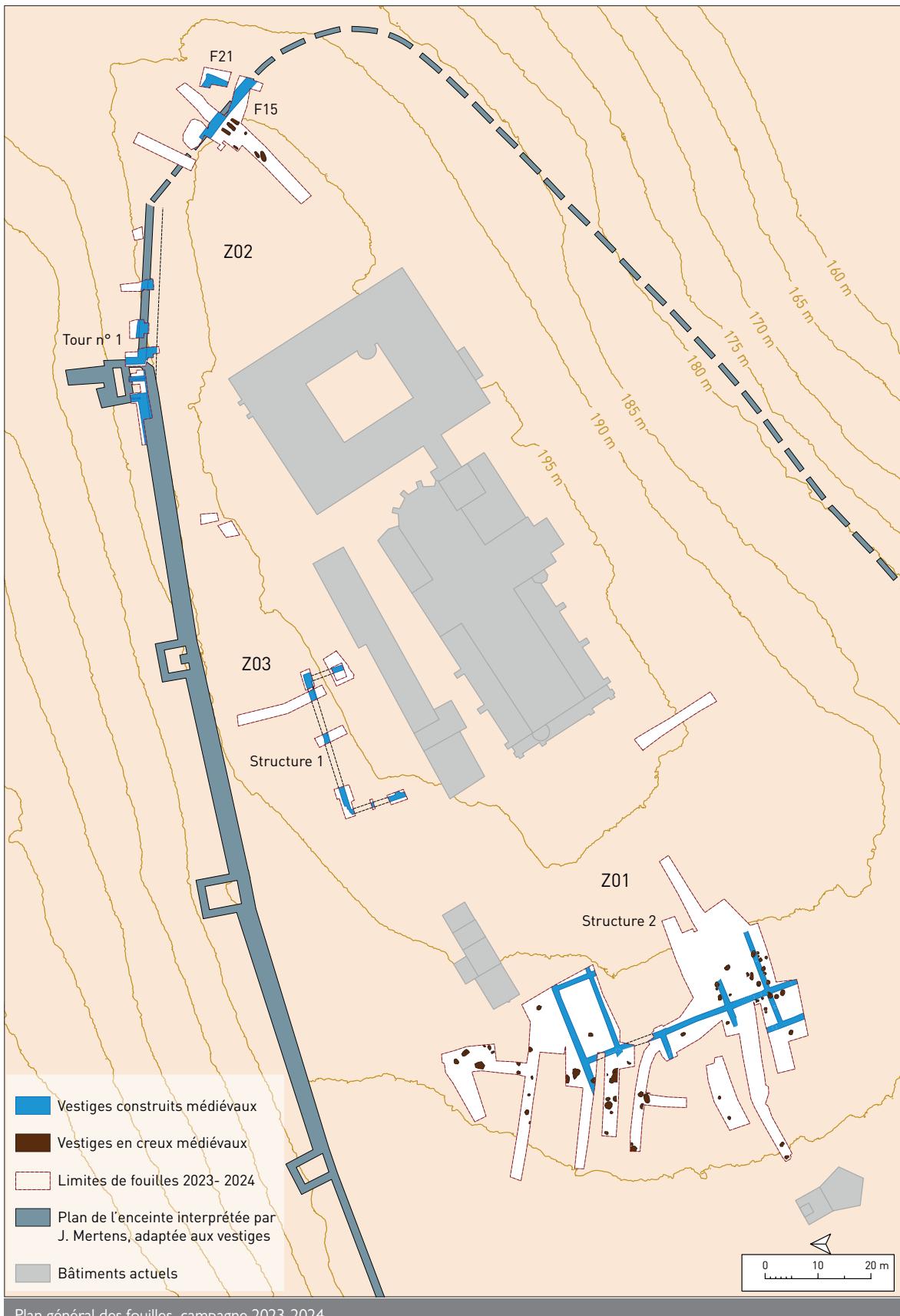
puissance pour aboutir, en 1877, à la mise en œuvre d'une imposante basilique et d'un couvent des Pères carmes sur le sommet de la colline. Malgré l'attention portée à Chèvremont une quinzaine d'années auparavant, l'Institut archéologique liégeois reste totalement muet durant les travaux de construction qui bouleversent totalement le sommet de la colline.

En 1943, Jacques Breuer fait dresser un premier relevé archéologique de l'enceinte qui enserre la colline. Celle-ci, longue de 850 m, délimite un espace fortifié d'environ 4 ha. Le chercheur piste en continu la courtille sur le flanc nord et la pointe occidentale de la colline et repère une douzaine de tours qui flanquent l'enceinte (Breuer, 1947).

Le Service national des Fouilles retourne sur le site entre 1965 et 1967. Jacques Papeleux y mène trois campagnes estivales successives, sous la direction de Joseph Mertens. Les fouilles sont menées par tranchées et se cantonnent à la pointe nord-ouest de l'espace fortifié, en contrebas de la basilique des Carmes. Ces recherches ont levé le voile sur un vaste complexe architectural, assez bien conservé en sous-sol, et associé à de nombreuses sépultures. Malgré une documentation de fouilles relativement complète, conservée à l'Agence wallonne du Patrimoine, Joseph Mertens ne publiera jamais ces recherches, se limitant à un signalement lapidaire de l'intervention, accompagné d'un plan des vestiges, lui-même très général et largement restitué (Mertens, 1972). L'archéologue souligne la complexité du site, qui montre plusieurs niveaux d'incendie et au minimum trois phases d'aménagements significatives. L'hypothèse d'une église abbatiale, jouxtée d'un cloître au nord, est prudemment avancée.



Chèvremont : plan d'interprétation des vestiges proposé par Joseph Mertens en 1972 (archives de l'AWaP).



La colline de Chèvremont est protégée par son classement comme site en 1976 (périmètre étendu en 1988). La vente du couvent et de la basilique à une société immobilière en vue de transformer les bâtiments en logements impose pourtant la mise en œuvre de fouilles préventives sur le site. Cette intervention a débuté en juillet 2023, sous l'égide de l'AWaP et en partenariat avec l'Université de Liège. L'enjeu majeur de l'intervention vise à préciser la chronologie du site et la matérialité distincte de ses phases d'occupation. Les vestiges monumentaux, hors-sol et enfouis, qui jalonnent la colline témoignent-ils déjà de la montée au pouvoir des Arnulfo-Pippinides durant le VIII^e siècle, ou reflètent-ils avant tout le rôle de la forteresse dans les conflits lotharingiens du X^e siècle ? Si les mentions historiques de Chèvremont ont déjà fait couler beaucoup d'encre, et incidemment alimenté l'idée de son caractère exceptionnel, le site devra être mis en perspective par rapport aux autres implantations fortifiées de hauteur qui, à plus large échelle, reflètent une manière à part entière des élites du Premier Moyen Âge de s'inscrire dans le territoire.

L'enceinte fortifiée du Premier Moyen Âge

Une phase de réfection majeure sur le flanc nord de l'enceinte

Sur le versant nord de la colline, des sections ciblées de l'enceinte ont été dégagées afin d'appréhender la topographie générale de l'ouvrage lorsqu'il bifurque vers le sud-est pour fermer l'accès au plateau. Ces fenêtres d'observation permettent de distinguer nettement deux phases de construction de l'enceinte.

La première phase consiste en une courtine d'environ 1,8 m de section, maçonnée à l'aide d'un mortier beige assez friable contenant une charge de galets de petit calibre et de fragments de terre cuite. Les matériaux de construction sont essentiellement gréseux, mais incorporent également des éléments hétéroclites tels que des blocs calcaires, des nodules de silex ou quelques fragments de matériaux en terre cuite architecturale. Cette courtine est parementée à l'aide de blocs grossièrement ébauchés et de gabarits hétérogènes, agencés en assises irrégulières, fréquemment interrompues.

Ce premier ouvrage connaît une phase de réfection qui voit le chemisage externe de la courtine sur une épaisseur oscillant entre 1,20 m et 1,45 m. La maçonnerie mise en œuvre à cette occasion utilise un mortier de pose blanchâtre, très dense et riche en chaux. Son parement présente des blocs de grès plutôt calibrés et de petit format, grossièrement équarris et agencés en assises irrégulières, dont certaines présentent des portions en *opus spicatum*. Ce chemisage d'une muraille préexistante

tante est construit dans le même geste que la tour n° 1 de l'enceinte, déjà repérée par Jacques Breuer en 1943. D'après nos observations sur le terrain, il semble bien



Zone 02. Photogrammétrie de l'enceinte sur le flanc nord de la colline. On y voit le chemisage de la courtine, concomitant à la construction de la tour n° 1.

que cette phase de renforcement de la fortification s'opère sur une large part du flanc nord de l'enceinte et coïncide au minimum avec la mise en place des quatre premières tours quadrangulaires qui assurent son flanquement. Les murs de ces tours, y compris leurs refends internes, présentent à des niveaux variables des négatifs de poutres d'une trentaine de centimètres de section noyées dans la maçonnerie. Il s'agit là d'un réseau d'armatures faisant partie intégrante de l'ouvrage et qui vise à renforcer sa stabilité ou encore à accélérer sa mise en œuvre, en limitant le temps d'attente avant le séchage du mortier de pose (Épaud, 2008).

L'indigence du mobilier récolté en stratigraphie ne permet pas de dater les phases constructives de l'enceinte. En revanche, le chemisage de la courtine recouvre la fosse d'inhumation d'un jeune enfant (F02) dont l'âge au décès peut être estimé entre 3 et 6 ans (d'après son développement dentaire : Morrees, Fanning & Hunt, 1963). L'analyse radiocarbone de son squelette livre, après calibration, un intervalle de datation compris entre les années 770 et 890. La position de

la sépulture F02 lui confère une valeur de jalon temporel qui, bien que large, étaye de manière objective la chronologie de l'enceinte. La première phase de cette dernière ne peut a priori pas être érigée après la fin du IX^e siècle, tandis que son chemisage, concomitant à l'installation des tours, est nécessairement postérieur au deuxième tiers du VIII^e siècle.

Afin de préciser cette chronologie, plusieurs échantillons de charbon de bois prélevés dans le mortier de pose des maçonnées ont été datés. Pour minimiser le risque d'effet « vieux bois », nous avons, lorsque c'était possible, exclu le chêne, qui a une durée de vie moyenne de 500 ans, si ce n'est plus. Les datations obtenues de cette manière sont à interpréter avec la plus grande prudence. En toute rigueur, leur signification ne vaut, a minima, qu'en termes de *terminus post quem*. Si plusieurs datations sont obtenues sur la même structure, la plus jeune est à retenir. En cas de synchronicité de plusieurs échantillons, la probabilité de contemporanéité avec la structure à dater est plus importante.

Contexte archéologique	Échantillon	Référence labo	Résultat labo	Calibration (95,4 %) OxCal
Z02-F07 Courtine nord Phase 1	Charbon de bois <i>Quercus sp.</i>	RICH-35528	1813 ± 24 BP	150-190 apr. J.-C. (4,1 %) 200-260 apr. J.-C. (61,8 %) 280-330 apr. J.-C. (29,5 %)
Z02-F02 Inhumation antérieure au chemisage de la courtine nord	Os humain	RICH-35538	1206 ± 25 BP	700-730 apr. J.-C. (3,3 %) 770-890 apr. J.-C. (92,1 %)
Z02-F01 Fondation du chemisage de la courtine nord	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica L.</i>	RICH-35525	1976 ± 24 BP	40-10 av. J.-C. (12,5 %) 1-120 apr. J.-C. (82,9 %)
Z02-F04 Chemisage de la courtine nord	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica L.</i>	RICH-35526	1874 ± 25 BP	80-100 apr. J.-C. (1,2 %) 110-240 apr. J.-C. (94,2 %)
Z02-F06 Chemisage de la courtine nord	Charbon de bois <i>Prunus avium L.</i>	RICH-35527	1265 ± 24 BP	660-830 apr. J.-C. (95,4 %)
Z02-F16 Inhumation postérieure à la courtine sur le plateau	Os humain	RICH-35539	1230 ± 24 BP	680-750 apr. J.-C. (24,3 %) 770-890 apr. J.-C. (71,1 %)
Z02-F19 Inhumation postérieure à la courtine sur le plateau	Os humain	RICH-35540	1224 ± 24 BP	700-740 apr. J.-C. (15,5 %) 770-890 apr. J.-C. (79,9 %)
Z02-F20 Inhumation postérieure à la courtine sur le plateau	Os humain	RICH-35541	1195 ± 24 BP	770-900 apr. J.-C. (95,4 %)
Z03-F03 « Grand bâtiment », structure 1	Charbon de bois <i>cf Alnus/Populus/Salix</i>	RICH-35531	1465 ± 31 BP	555-650 apr. J.-C. (95,4 %)
Z03-F04 « Grand bâtiment », structure 1	Charbon de bois <i>Fagus sylvatica L.</i>	RICH-35532	1251 ± 24 BP	670-840 apr. J.-C. (90,7 %) 850-880 apr. J.-C. (4,7 %)
Z03-F11 « Grand bâtiment », structure 1	Charbon de bois <i>cf Alnus/Populus/Salix</i>	RICH-35533	1239 ± 24 BP	680-750 apr. J.-C. (39,5 %) 760-880 apr. J.-C. (55,9 %)

Tableau des datations radiocarbonées.

Au vu du tableau des datations radiocarbonées, les deux dates du Haut-Empire romain obtenues sur le chemisage de la courtine ne peuvent s'expliquer que par un phénomène de résidualité, ce qui est probablement aussi le cas pour la date antique obtenue sur la première phase de la courtine. Par ailleurs, l'intervalle obtenu à partir d'un second échantillon de la phase de chemisage, soit les années comprises entre 660 et 830, apparaît plus pertinent mais garde une valeur de datation en *terminus post quem*.

Le barrage de l'enceinte vers le plateau

Dans le jardin à l'arrière du couvent des Carmes, à l'extrémité orientale de la parcelle, nous avons pu dégager une portion de l'enceinte qui barre le promontoire vers le plateau (F15). Préservé sous le tapis végétal actuel, l'ouvrage y est large de plus de 2 m.

À cet endroit, le mode de construction de la courtine et son implantation stratigraphique montrent clairement qu'elle est érigée en soutènement sur près de 3 m de hauteur. Sa face interne est grossièrement maçonnée, établie à la fois contre la roche entaillée et un terre-plein terrassé. Son parement extérieur est, lui, appareillé en assises irrégulières et jalonné de trous de boulin. Les matériaux de construction sont essentiellement gréseux, mais associent également des blocs calcaires, des nodules de silex ainsi que des fragments de travertin. Le mortier de pose est beige et truffé de galets de petites dimensions. Notons que la courtine F15 ne participe manifestement pas à une phase d'aménagement primitive du site, car sa tranchée de fondation incorpore déjà des blocs de construction issus de bâtiments démantelés dans les environs.

À l'extrémité sud-est de la parcelle, un imposant massif avancé (F21) prend appui contre le parement extérieur du rempart, formant un angle légèrement obtus par rapport à la courtine F15. Il présente une section de plus de 2,50 m de largeur. Son extrémité est manifestement recoupée et ce, à une époque indéterminée. La morphologie générale de cet ouvrage reste à déterminer. Il pourrait s'agir de l'amorce d'un dispositif assurant la défense de l'entrée de la place forte. Sa mise en œuvre est bien différente de la courtine, avec un mortier de pose blanchâtre très riche en chaux.

Au moins six sépultures prennent place au pied du rempart, à l'intérieur de l'enceinte. Ces inhumations, dans lesquelles les défunt ont été déposés en décubitus dorsal, tête à l'ouest, ne comportent aucun mobilier d'accompagnement. La population de cet espace funéraire n'apparaît pas exclusive, associant des adultes et de jeunes enfants. Si l'implantation de ces tombes pose question en termes de topographie funéraire, leur chronologie relative avec la phase d'utilisation de la courtine qui barre l'accès au plateau n'est pas encore assurée. En l'état de la recherche, nous pouvons juste constater que les fosses d'inhumation de trois d'entre elles (F16, F19 et F20) recréent la tranchée d'édition du rempart. La datation de ces trois tombes est assurée par des analyses radiocarbonées. Ces dernières sont assez homogènes et indiquent assurément une période de mise en terre comprise entre la fin du VII^e siècle et le IX^e siècle, l'année 890 de l'intervalle de datation calibré des tombes F16 et F19 fournissant un *terminus ante quem* à l'édition de la première courtine F15.



Zone 02. Photogrammétrie de l'enceinte à l'arrière du couvent, en barrage de l'accès au plateau.

L'espace fortifié

Sur le plateau fortifié, nos recherches ont bénéficié de prospections par radar-sol réalisées en octobre 2022 par Christian Camerlynck (Sorbonne Université, Paris). Les résultats ont confirmé l'ampleur du complexe architectural restitué par Joseph Mertens et permis de compléter le tracé de certaines structures. À la lumière de ces investigations, l'interprétation des vestiges, telle que suggérée dans les années septante, mériterait d'être remise en question dans le cadre de recherches plus avancées.

De manière générale, nos tranchées diagnostiques, implantées en contrebas du parvis de la basilique des Carmes et sur son flanc nord, livrent un constat sans appel en termes de conservation des vestiges. Les bâtisseurs du XIX^e siècle ont drastiquement remodelé le profil du terrain, probablement afin de « mettre en scène » la basilique des Carmes dans le paysage. Dans ce secteur, les niveaux d'occupation anciens ont été arasés et la tête rocheuse affleure sous un remblai humifère moderne. Aucune accumulation stratigraphique ne subsiste au sommet de la colline de Chèvremont. Seules certaines structures excavées du Moyen Âge sont potentiellement conservées.

Dans ce contexte, le mobilier archéologique récolté est peu abondant. Son étude est à peine ébauchée mais autorise un premier constat : le site ne livre pas d'écho significatif, même résiduel, d'une éventuelle occupation durant l'Antiquité.

Par ailleurs, l'existence d'un système fossoyé barrant le plateau au cœur de l'espace fortifié, tel que proposé au sortir des fouilles des années septante, est infirmée par nos propres sondages. Il semble que Joseph Mertens ait largement extrapolé cette hypothèse à partir d'une seule coupe et, pour le reste, se soit peut-être laissé induire en erreur par la présence d'une faille géologique sur le terrain.

Un grand bâtiment du Premier Moyen Âge sur le flanc nord de la basilique des Carmes

Sur le flanc nord de l'espace fortifié, en contrebas de la basilique, les prospections par radar-sol avaient signalé la présence d'anomalies en sous-sol. Celles-ci suggéraient le plan d'un bâtiment, partiellement recouvert par la terrasse des constructions annexes à la basilique des Carmes. Selon nos sondages, les fondations de ce grand bâtiment dessinent un vaste édifice de 27,50 m de longueur et appréhendé sur 14 m de largeur, dans lequel a été aménagé un mur de refend intérieur (Z03, structure 1). Les murs sont larges d'environ 90 cm et maçonnes à l'aide de blocs de grès liés au mortier de chaux jaunâtre, disposés, par endroits, en *opus spicatum*.

Encore une fois, la zone a subi un arasement important au XIX^e siècle, qui a éliminé toutes les surfaces d'occupation. Dans le bas de la pente, les murs du bâtiment ne sont conservés que sur deux à trois assises de fondation, ancrées dans la tête de roche. Plus haut dans



Zone 03. Photogrammétrie du grand bâtiment (structure 1) sur le flanc nord de la basilique des Carmes (relevé J.-C. Sainte, SPW TLPE, Direction de la gestion des informations territoriales).

la pente, sous la terrasse des constructions annexes à la basilique, le parement intérieur plus soigné des murs délimite un espace excavé, probable vide sanitaire ou technique encastré dans la pente du terrain.

Nous attendrons la fouille extensive du secteur, prévue en 2025, avant de nous risquer à en proposer une interprétation fonctionnelle. Trois datations radiocarbone sur charbon de bois pris dans le mortier de pose des maçonneries ont été réalisées. Parmi celles-ci, une semble provenir d'un échantillon résiduel et deux autres offrent des intervalles très similaires qui placent la construction de l'ouvrage entre les années 680 et 880, avec un degré de probabilité plus important avant le milieu du IX^e siècle.

Un ensemble architectural élaboré

Les sondages au pied du parvis de la basilique des Carmes ont partiellement révélé le plan d'un ensemble architectural élaboré et construit d'un seul tenant (Z01, structure 2). Cet ensemble, dont les fondations épousent la pente naturelle du terrain, se développe sur une distance de plus de 45 m dans l'axe nord/sud et se



Zone 01, sondage 14. Photogrammétrie partielle de l'ensemble architectural (structure 2) au pied du parvis de la basilique des Carmes.

décline, en l'état des décapages, en plus d'une dizaine de pièces distinctes. Sous la surface d'arasement du site au XIX^e siècle, les fondations mises au jour sont préservées sur une profondeur de 15 à 40 cm. Elles prennent souvent la forme d'une simple tranchée de récupération, quasi vierge de charge anthropique. Des portions de murs sont conservées par endroits. Il s'agit de maçonneries d'environ 1 m de largeur, assemblées à l'aide de blocs de grès calibrés, équarris et liés au limon. Les fondations sont parementées de manière rudimentaire à l'aide de plaques de grès et leur fourrage intérieur est disposé en assises de petit appareil posées plus ou moins à plat. Cet ensemble architectural est partiellement effacé par l'arasement du site dans le bas de pente, vers la chapelle des Jésuites, et semble



Zone 01, sondage 13. Photogrammétrie partielle de l'ensemble architectural (structure 2) au pied du parvis de la basilique des Carmes.

se prolonger vers le sud, de même que vers l'est, sous les talus qui soutiennent le parvis de la basilique.

Aucun mobilier datant n'est associé à l'occupation de cet ensemble architectural. Nous attendrons la mise en œuvre d'une fouille extensive sous le parvis de la basilique, destiné à accueillir un parking, pour en livrer un plan d'interprétation plus complet.

Une phase d'occupation du site au Moyen Âge central

Le chanoine Anselme de Liège rend compte, au milieu du XI^e siècle dans ses *Gesta episcoporum Tungrensis, Traiectensis et Leodicensis*, de l'état de ruine du *castellum* de Chèvremont (Koepke, 1846, p. 203 ; Bosson, 1981, p. 41). Le démantèlement de l'abbaye fortifiée et la ruine de son infrastructure monumentale ne signifient pas pour autant l'abandon du site. Au sortir de ses fouilles, Joseph Mertens signalait déjà que, à l'aune du corpus céramique récolté, le site n'était pas complètement abandonné après la chute de la forteresse en 987 (Mertens, 1972, p. 121).

Nos investigations confirment l'impression de notre prédécesseur. En Z01, les sondages implantés au pied du parvis de la basilique ont livré une kyrielle de traces en creux (empreintes de poteaux, fosses à rejets détritiques, éventuels silos enterrés) qui s'implantent alors que l'ensemble architectural révélé dans le même secteur – et décrit plus haut – semble déjà abandonné et ses maçonneries partiellement récupérées.

Les assemblages céramiques associés à ces traces en creux incluent des productions typiques des premières périodes des ateliers dits d'Andenne. Bien que parfois associés à du matériel plus ancien, ces assemblages datés entre le milieu du XI^e siècle et le troisième quart du XII^e siècle (Borremans, 1999 ; Challe & de Longueville, 2013) confirment la présence d'une occupation du site au-delà du X^e siècle.

Remerciements

Les signataires de cet article remercient vivement Gaëlle Dubois (AWaP, Direction opérationnelle de la zone Est) pour son implication dans le suivi administratif du dossier et son aide sur terrain. Nous n'aurions pas pu mener à bien cette intervention sans l'aide des dizaines d'étudiants et d'étudiantes de l'ULiège (et d'ailleurs) qui ont réalisé leur stage de fouilles durant l'été 2024 sur la colline de Chèvremont. Ces jeunes enthousiastes ont été encadrés par les élèves moniteurs Nicolas Jacobs, Aurélien Vanderbemden et Loïc Hordies.

Bibliographie

- BORREMANS R., 1999. La céramique d'Andenne et les problèmes de recherche. In : LÉOTARD J.-M. (dir.), *Liège 3. Journée d'archéologie en Province de Liège. Ocquier, 28 novembre 1998. Méthodes d'analyse de la terre cuite*, Liège, p. 13-16.
- B[REUER] J., 1947. Chèvremont (prov. de Liège), *Archéologie*, 1, p. 127-128.
- CAROZZI C., 1984. La vie de saint Dagobert de Stenay : histoire et hagiographie, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 62, p. 225-258.
- CHALLE S. & DE LONGUEVILLE S., 2013. La production médiévale mosane en Belgique. État de la question. In : MOUNY S. (coord.), Des productions céramiques de l'époque gallo-romaine à la Renaissance. Actes des journées d'étude de Fosses (95) et Amiens (80) (2008-2009-2010), *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 155-163.
- CHANTINNE F., DEMETER S. & MIGNOT P., 2018. Abbayes « belges » du Traité de Meerssen, autour des IX^e-X^e siècles. Réflexions archéologiques, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 96, p. 237-272.
- DELYE E. & WYMMERSCH G., 2021. La fortification de Pont-de-Bonne (Modave, Belgique) à l'époque ottonienne : une possession des comtes de Huy ? In : VAN WERSCH L., CRÉMER S., FRAITURE P., MAGGI C., STRIVAY D., VAN RUYMBEKE M. & WEITZ A. (éd.), *Cerner le passé. Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer*, Liège, p. 371-385.
- DOPSCH A., LECHNER J. & TANGL M., 1906. *Die Urkunden der Karolinger. Erster Band. Die Urkunde Pippins, Karlmanns und Karls des Grossen*, Hannover (Monumenta Germaniae Historica, Diplomata).
- D'OTREPPE DE BOUVETTE A., 1852-1853. Découvertes et fouilles, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1, p. 437-444.
- D'OTREPPE DE BOUVETTE A., 1863-1864. Rapport complémentaire sur les fouilles de Chèvremont, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 6, p. 75-76.
- ÉPAUD F., 2008. Le « mur armé » : quelques exemples de raidissements architectoniques en bois de murs maçonnés dans l'architecture militaire normande du XII^e au XIV^e siècle. In : LALOU É., LEPEUPLE B. & ROCH J.-L. (éd.), *Des châteaux et des sources. Archéologie et histoire dans la Normandie médiévale. Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard Hélicher*, Mont-Saint-Aignan, p. 255-273.
- HÉNAUX F., 1852-1853. Les ruines de Chèvremont. 972, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1, p. 50-64.
- JOSSE M., 1966. *Le domaine de Jupille des origines à 1297*, Bruxelles (Pro Civitate, Collection Histoire, série in-8, 14).
- JOSSE M., 1988. Les sources historiques. In : HOFFSUMMER-BOSSON A. (éd.), Chèvremont, un millénaire, un tricentenaire. 987-1688, 1988. Actes du colloque tenu à Chèvremont le 22 avril 1988, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 100, p. 13-20.
- KOEPEK R. (éd.), 1846. *Herigeri et Anselmi gesta episcoporum Tungrensis, Traiectensis et Leodicensis*. In : PERTZ G.H. (éd.), *Scriptorum. Tomus VII*, Hannover (Monumenta Germaniae Historica, 9), p. 134-234.

- KURTH G., 1905. *Notger de Liège et la civilisation au x^e siècle*, 2 vol, Paris.
- MERTENS J., 1972. Vaux-sous-Chèvremont (Liège). In : *Vingt-cinq années de fouilles archéologiques en Belgique. 28 avril-3 juin 1972. Studio du Passage 44, Bruxelles*, Bruxelles, p. 121-123.
- MOORREES C.F.A., FANNING E.A. & HUNT E.E., 1963. Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth, *Journal of Dental Research*, 42, 6, p. 1490-1502.
- VAN RUYMBEKE M. & Nys G.-A., 2022. Voir ou être vu : analyses de visibilité depuis le site de Chèvremont (commune de Chaudfontaine, Belgique), *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 78, p. 147-156.

Sources

- *Atlas cadastral de Belgique* publié par P.-C. Popp (1842-1879), plan parcellaire de la commune de Vaux-sous-Chèvremont.
- BOSSON A., 1981. *Le site de Chèvremont. Étude historique et archéologique*, mémoire de licence, Université de Liège.
- *Plan cadastral primitif de Vaux-sous-Chèvremont, 1830-1833*, Section B dite de Vaux, 1^{re} feuille.

Modave/Vierset-Barse : poursuite de la fouille d'un bâtiment en pierre du Haut Moyen Âge découvert sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne. Un bâtiment de stockage ou un bâtiment élitaire ? Résultat de la campagne de fouille 2023

Emmanuel DELYE

En 2022, les recherches menées sur le site de la fortification celtique et ottonienne du « Rocher du Vieux-Château » se sont concentrées sur une zone située à une soixantaine de mètres derrière le rempart oriental, le long de la bordure septentriionale de l'éperon, qui conservait un amoncellement de pierres d'une superficie de 150 m² sur une hauteur de 0,9 m (Delye et al., 2023). Plusieurs murs liés par un mortier de chaux avaient été exhumés du sous-sol, dessinant le plan rectangulaire d'un petit bâtiment en pierres de 11 m de longueur sur 6,5 m de largeur extra-muros et d'orientation nord-ouest/sud-est. Le dégagement complet du bâtiment et de ses abords s'est poursuivi durant les mois de juin et de juillet 2023 (soit six semaines au total), à l'occasion d'un stage organisé par le Cercle archéologique

Hesbaye-Condroz en collaboration avec le Centre européen d'Archéométrie et le service d'Archéologie médiévale et post-médiévale de l'Université de Liège à destination des étudiantes et des étudiants (bacheliers et masters) en Archéologie et Histoire de l'Art.

L'analyse des maçonneries montre que le bâtiment a été construit en deux étapes. Dans un premier temps, une fosse rectangulaire de 7,15 m de longueur sur 5,95 m de largeur (superficie de 42,5 m²) a été creusée dans le substrat argilo-limoneux et dans l'encaissant rocheux sur une profondeur de 0,8 m, soit un volume de roche de plus de 23 m³ (profondeur dans la roche = 0,55 m). Cette fosse sera totalement parementée au moyen de blocs calcaires de tailles diverses et de quelques plaquettes de grès, le tout lié par un mortier de chaux blanchâtre. Au-dessus du socle rocheux, dans des tranchées de fondation préalablement creusées dans le substrat argilo-limoneux, les murs s'appuient partiellement sur la roche et leurs épaisseurs atteignent 0,55 m. L'emprise au sol de ce premier bâtiment atteint 50 m² (long. : 7,7 m ; larg. : 6,5 m). Un apport d'argile jaune orangé a permis de régulariser le sol de cette construction excavée. Cette argile, contenant des restes néolithiques et protohistoriques, est d'origine locale et a déjà été rencontrée lors de la fouille de l'entrée orientale de la fortification (Delye, 2016). Aucune élévation n'est conservée. Seules les fondations subsistent. L'état d'arasement de ce bâtiment, au niveau du sol actuel, est très variable ; le gouttereau oriental a ainsi presque totalement disparu.

Une seconde pièce sera construite dans un deuxième temps, au nord-ouest de la première construction,



Pont-de-Bonne, « Rocher du Vieux-Château » : écuelle carénée décorée provenant du fond de la cave.